

n'avons guère été satisfaits de la manière dont la Commission internationale de contrôle a fonctionné. Nous ne désirons pas répéter ce genre d'expérience.

M. Nesbitt: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme l'a signalé le ministre, nous n'avons pas été satisfaits du tout de la façon dont a fonctionné la Commission internationale de contrôle. Vu les circonstances, envisageons-nous de nous retirer de cet organisme?

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA ET DE STIMULANTS POUR CRÉER DES EMPLOIS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Les chiffres communiqués aujourd'hui révèlent que le chômage pour le mois d'avril atteignait presque 5½ p. 100, soit environ 435,000 chômeurs. Le premier ministre nous dira-t-il s'il a l'intention de hâter la présentation à la Chambre de la mesure visant à instituer une société de développement du Canada et à offrir des stimulants aux industries et de toutes autres mesures qui aideront à créer des emplois dans un proche avenir?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Pour ce qui est de la mesure législative, le ministre de l'Expansion économique régionale a dit, il y a quelques jours, qu'il la présenterait bientôt. La présentation de mesures législatives par le gouvernement a été légèrement paralysée ces dernières semaines, et nous espérons que l'opposition nous aidera à faire mieux désormais.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Le premier ministre vient de dire que depuis deux ou trois semaines, le gouvernement n'a pu présenter une loi visant à enrayer le chômage. Pourquoi n'en a-t-il pas présenté une plutôt que de présenter le bill C-150?

[Traduction]

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, comme la mesure législative qui avait retardé les travaux de la Chambre est maintenant adoptée, et que la mesure sur le développement régional n'a pas encore été présentée, le premier ministre s'engage-

rait-il à faire présenter cette dernière d'ici quelques jours et à lui donner la priorité sur tous les autres travaux inscrits au *Feuilleton*?

Le très hon. M. Trudeau: Nous ne faisons pas nos projets de la même façon que le député. Ses priorités changent chaque jour d'après ce qu'il lit dans les journaux. Nous annonçons les nôtres.

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, au moins j'ai des priorités.

Des voix: Bravo!

Une voix: Par exemple!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le premier ministre nous dira-t-il quand le gouvernement compte sortir de ses rêves et de son euphorie et s'attaquer aux problèmes économiques du Canada?

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné qu'environ 43 p. 100 des chômeurs sont sans emploi depuis plus de quatre mois, la chose inquiète-t-elle le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et envisage-t-il de faire prochainement une déclaration à la Chambre sur les projets qu'il compte présenter pour réduire les difficultés qui ont assailli ces personnes pendant une longue période de chômage?

Une voix: Qu'ils mangent de la brioche.

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami aura sans doute remarqué que la main-d'œuvre canadienne compte actuellement plus de huit millions de membres, d'après les statistiques.

M. Woolliams: Et alors?

L'hon. M. MacEachen: Il est intéressant de constater que 7.6 millions de Canadiens ont actuellement un emploi. Ainsi ce n'est pas en insistant sur le bilan du chômage que nous obtiendrons une idée plus exacte de notre situation économique. Le tableau d'ensemble de l'emploi s'est amélioré au fil des mois et des années, tandis que le chômage a diminué avec les mois. Mais l'expansion de la main-d'œuvre a été particulièrement forte. Mes collègues apprendront avec intérêt que le problème du chômage s'est atténué chaque année. Il est également intéressant de constater que, d'après les chiffres, le chômage présente surtout un caractère régional.